

*Administration financière—Loi*

● (2022)

On ne peut s'empêcher de se demander si l'on ne crée pas ce poste uniquement pour la galerie. On s'en souvient, en 1970, le gouvernement a présenté un bill visant à réduire les pouvoirs du vérificateur général, mais grâce à la résistance de l'opposition qui a eu recours à l'obstruction systématique, le bill a dû être retiré. La dernière chose que le gouvernement actuel veuille, c'est que quelqu'un mette son nez dans ses affaires. Nous verrons, avec le temps, si le contrôleur général pourra remplir son mandat. Quand nous formerons le gouvernement, après les prochaines élections, nous veillerons à lui donner tous les pouvoirs nécessaires à ses fonctions, monsieur l'Orateur. A quel degré d'incurie le gouvernement actuel, qui dépense déjà un milliard de plus par mois qu'il n'en a les moyens, peut-il arriver?

Peut-être les Canadiens aimeraient-ils savoir au juste combien leur coûtera le fonctionnement du service du contrôleur général. Le Conseil du Trésor avait initialement estimé qu'il coûterait en tout 4.9 millions et demanderait 129 années-hommes de travail. Il se rendait lui-même compte qu'il faudrait un énorme bureau pour tenir les comptes de ce que fait cette belle équipe. Ces chiffres couvrent de nouvelles dépenses de 1.9 million et 35 nouvelles années-hommes. Le reste, soit 3 millions au titre des dépenses et 89 années-hommes, provient d'un transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor, dont la direction de l'administration financière et la direction de l'évaluation de l'efficacité passeront au service du contrôleur général. On constate donc que parce que le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ne réussissent pas à contrôler les dépenses, les contribuables canadiens devront payer près de 5 millions pour établir un autre service chargé de tenir compte de ce que fait le gouvernement.

J'aimerais que le contrôleur général se renseigne pour savoir pourquoi pendant deux semaines, six cars de reportage de Radio-Canada étaient stationnés à l'ouest de l'édifice du centre avec toute une équipe de techniciens et de chauffeurs de camions. Ces six gros cars de reportage attendaient l'annonce des élections. Eh bien, monsieur l'Orateur, les élections n'auront pas lieu puisque les cars sont partis. Je suppose que le premier ministre (M. Trudeau) a informé Radio-Canada qu'il n'y aurait pas d'élections. Je crois savoir que ces six cars de reportage sur la colline du Parlement pendant environ deux semaines ont coûté \$1,200 de l'heure aux contribuables canadiens. Cela n'est qu'un exemple de plus des jeux auxquels le gouvernement s'adonne et de ce que coûte au Parlement et aux contribuables les jeux auxquels le premier ministre s'adonne. Ce soir, il reste deux cars. Nous saurons demain si eux aussi sont partis ce qui sera un indice qu'il y aura ou non, des élections cet automne. J'essayerai de savoir combien l'immobilisation de ces six cars sur la colline parlementaire pendant deux semaines coûtera en tout aux contribuables.

J'aimerais citer un extrait d'un article paru dans une édition récente du *Journal* d'Ottawa. L'auteur de cet article, W. A. Wilson, y fait avec une grande virtuosité un bilan sommaire des agissements du gouvernement actuel. Cet article porte le titre suivant: je-m'en-foutisme incroyable «Trudeau cabinet incredibly careless». M. Wilson ne m'a rien appris; nous sommes tous au courant. Il dit notamment ceci:

L'enquête menée par le comité des comptes publics sur les ventes de réacteurs atomiques à l'étranger, l'AECL étant soupçonnée d'avoir distribué des pots-de-

[M. McKenzie.]

vin, revêt un caractère tellement sensationnel qu'elle deviendra inévitablement le point de mire du public et des milieux politiques.

Il est certain que le nouveau contrôleur général aura du pain sur la planche. Quel défi à relever que de surveiller de très près les agissements d'un gouvernement qui, en dix ans, a puisé 235 milliards de dollars dans les poches des contribuables. Tout ce qu'on a soustrait de ces 235 milliards de dollars, c'est un montant de \$20,000. Cela illustre bien la désinvolture du gouvernement envers les contribuables canadiens.

En guise d'exemple supplémentaire, j'aimerais vous citer, un extrait du *hansard* du 26 novembre 1976, qui rapporte certains propos du député de Crowfoot (M. Horner). Il a formulé ces remarques dans le cadre du débat sur la loi sur la compression des dépenses du gouvernement. Les voici:

Monsieur l'Orateur, à l'occasion de la reprise du débat sur le bill C-19, j'aimerais répéter ce que j'ai dit hier soir; j'ai critiqué l'absence flagrante de planification de la part du gouvernement actuel, surtout au chapitre des transports.

Aujourd'hui, le député de Crowfoot a cessé de se scandaliser d'une telle dilapidation des deniers publics, et il s'est joint à ceux qui s'en rendent coupables. Il a poursuivi en disant:

De nombreux travailleurs de l'acier sont congédiés, mais le gouvernement ne propose aucun programme pour aider les régions frappées par ces congédiements qui résultent du fait que les sociétés ferroviaires ne passent pas plus de commandes...

C'est une véritable litanie de récriminations. Comment une personne un tant soit peu sérieuse peut-elle se joindre à un gouvernement aussi inepte? Le député de Crowfoot poursuit:

J'ai appris des choses sur les problèmes du ministère des Transports. J'ai lu en fait une déclaration très révélatrice. Le ministre des Transports (M. Lang) a déclaré qu'on ne construirait plus d'aéroport au Canada, sans avoir consulté auparavant les compagnies aériennes. C'est admettre que, lorsqu'on a construit l'aéroport de Mirabel, on n'a pas consulté les compagnies aériennes pour savoir de quelles sortes d'aérogares elles avaient besoin.

Comment le contrôleur général réagira-t-il face aux récompenses politiques et aux décisions partisans, qui sont l'image de marque du gouvernement actuel? Sera-t-il capable d'y mettre fin? Fort peu probable. Le nouveau contrôleur général n'aura pas la vie facile dans ses rapports avec le gouvernement.

Le député de Crowfoot dit encore:

Au cours d'une conversation que j'ai eue avec l'ancien président d'Air Canada, il m'a dit n'avoir pas été consulté sur le genre de navette devant assurer la liaison entre l'aérogare et l'aéroport. En fait, lorsqu'on lui a dit quel serait le système utilisé à Mirabel, il a averti le gouvernement qu'il s'agissait d'un système très coûteux et peu économique à l'usage.

Comme si le gouvernement s'en souciait! Il s'en soucie comme de l'an quarante! Je ne sais pas comment le contrôleur général se débrouillera dans pareille situation. Le député de Crowfoot rappelle encore l'anecdote suivante:

Un grand nombre de députés ainsi que les organes d'information ont longuement commenté comment le ministre des Transports abusait de la confiance du public par ses frais de déplacement exagérés. Il a déclaré sans sourciller qu'il avait dû se rendre par avion à Calgary il y a un an lors du match de la Coupe Grey pour représenter le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde).

Comment le contrôleur général pourra-t-il vérifier l'usage qu'on fera de ces Jet Stars? Le ministre et député de Crowfoot voyage maintenant en Jet Star. Lui qui était si catégorique sur ce point, il a révélé les frais de déplacement du ministre des Transports, qui étaient de trois quarts de million à cette époque-là, et qui doivent s'établir à 1 million maintenant. Chaque week-end, il se sert d'un Jet Star et c'est également vrai du ministre de Crowfoot. Comment le contrôleur général pourra-t-il contrôler cela? Le gouvernement n'a aucunement l'intention de donner l'exemple en matière de contrôle des